



Placement photovoltaïque érroné

Par **djamil007**, le **07/08/2015** à **10:31**

bonjour

le 22-05-2014 j'ai effectué un placement par la société XXXXXXXXXXXXX de 65000€ chez XXXXXXXXXXXXX dont les intérêts devaient être payé a la date anniversaire ;ce placement était sans risque et garanti;hors au jour d'aujourd'hui,le contrat n'est pas respecter ,et de XXXXXXXXXXXXX qui décline toute responsabilité et de XXXXXXXXXXXXX qui ne répond pas je ne sais a qui m'adresser pour un conseil juridique , j'entend tout et son contraire ; merci de m'envoyer a la bonne personne ou de m'envoyer a une association qui saura répondre a ce problème un peu complexe pour moi
cordialement

Par **citoyenalpha**, le **07/08/2015** à **20:58**

bonjour

voir le communiqué de l'AMF concernant LP et la commercialisation des produits FF.

LP se défause alors qu'ils ont commercialisé et vanté ces produits. Mais effectivement LP est un intermédiaire et n'a point la même responsabilité qu'un établissement bancaire par exemple (ce qui est bien dommage)

Restant à votre disposition